

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017**

Afférents au Conseil Municipal

Séance du 27 mars

En exercice : 10

L'an Deux Mil Dix Sept

Présents : 8

Pouvoirs : 2

A VINGT-HEURES-TRENTE

Absents : 2

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PAULMIER Bernard, maire de BELLECHAUME.

Présents : B. PAULMIER, J.-L. DELAGNEAU, J. FAVOT, M. DELMOTTE BRETON, M. GAMBA PAILLERY, S. REMOND, B. CHAVAGNAC, C. COUARD

Secrétaire de séance : S. REMOND

Absent excusé : M. MONIOT, P. BOUROTTE

Pouvoir : M. MONIOT à J. FAVOT, P. BOUROTTE à S. REMOND

**Ordre du Jour :**

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2016
- Affectation du résultat 2016
- Vote du budget 2017
- Vote des taxes locales 2017
- Indemnités des élus
- Renouvellement bail de chasse 2017-2023
- Création d'une nouvelle ligne de trésorerie de 300 000 € - Budget eau
- Contrat de maintenance logiciel facturation affouage 2017-2020
- Décisions du Maire par délégation du Conseil municipal
- Questions diverses

\*\*\*

Après lecture par le Maire du compte-rendu de la précédente séance, les membres du Conseil municipal approuvent le compte rendu.

**N°1, 2 ET 3 – APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS, DES COMPTES DE GESTION ET AFFECTATION DES RESULTATS 2016 DES BUDGETS DE LA COMMUNE ET DU SERVICE EAU-ASSAINISSEMENT**

Après avoir entendu les comptes de résultats de fonctionnement de 2016, constatant que les comptes administratifs présentent les résultats suivants :

**Commune**

|                | Résultat CA 2015 | Virement à la SI | Résultat de l'Exercice 2016 | Solde Reste à réaliser | Chiffres a prendre en compte pour l'affectation de résultat |
|----------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------------|---|
| Investissement | -18 972,38 €     |                  | 27 761,21€                  | 12 500 €               | 8 788,83 €  |
| Fonctionnement | 86 469,45 €      | 3 711,17 €       | 27 739,10 €                 | 0,00€                  | 110 497,38 €  |

**Service Eau**

|                | Résultat CA 2015 | Virement à la SI | Résultat de l'Exercice 2016 | Solde Restes à réaliser | Chiffres a prendre en compte pour l'affectation de résultat |
|----------------|------------------|------------------|-----------------------------|-------------------------|---|
| Investissement | 197 016,23 €     |                  | 234 643,10 €                | -440 400 €              | 431 659,33 €  |
| Fonctionnement | 56 673,25 €      | 8 740,67 €       | 5 581,92 €                  | 0,00 €                  | 53 514,50 €   |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes administratifs, les comptes de gestion dressés par le trésorier municipal et conformes aux comptes administratifs pour l'exercice 2016 relatifs au budget de la commune et de son service annexe Eau - Assainissement

- **DÉCIDE D'AFFECTER** les résultats 2016 comme suit :

**Budget commune :**

Excédent fonctionnement (002) : 110 497,38 €

Couverture des besoins en autofinancement (c/1068) : 3 711,17€

**Budget eau :**

Excédent fonctionnement (002) : 53 514,50 €

Couverture des besoins en autofinancement (c/1068) : 8 740,67 €

**N°4 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017 COMMUNE ET SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT**

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité VOTE le budget primitif équilibré en investissement et en fonctionnement pour 2017 comme suit :

Commune : Investissement 183 481 € / Fonctionnement : 391 125 €

Eau et assainissement : Investissement 1 497 508 € / Fonctionnement 166 380 €

**N°5 – VOTE DES 4 TAXES LOCALES 2017**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité ACCEPTENT la proposition de la commission des finances présentée par M. le Maire, relativement au maintien des taux de taxes locales votées l'an dernier, à savoir :

| TAXES                  | Taux 2016 | Taux 2017 |
|------------------------|-----------|-----------|
| Taxe d'habitation      | 17,48     | 17,48     |
| Taxe foncière bâti     | 13,36     | 13,36     |
| Taxe foncière non bâti | 36,31     | 36,31     |
| CFE                    | 18,18     | 18,18     |

**N°6 – INDEMNITES DES ELUS**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

VU Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité – articles 81 et 99 (JORF du 28 février 2002)

VU le Décret n°2016-670 du 25 mai 2016 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation (JORF du 26 mai 2016)

VU le Décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du décret n°85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation (JORF du 27 janvier 2017)

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et à ses adjoints étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 17 % d'indemnités basées sur l'indice brut terminal de la fonction publique et des adjoints au Maire à 6,6% d'indemnités basées sur l'indice brut terminal de la fonction publique.

**N°7 – BAIL DE CHASSE 2017-2023**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité ACCEPTENT de renouveler le bail de chasse entre la commune et l'association des chasseurs et des propriétaires de Bellechaume pour 6 ans, ACCEPTENT que celui-ci couvre un territoire de chasse de 168ha8a94ca incluant les parcelles de bois communal (163ha40) ajoutées aux parcelles appartenant au domaine privé communal détaillées comme suit B 1476, C 192, C208, C 224, F 717, F 922, ZC 1, ZC 5, ZC 29, ZE 7, B 255, B 173 et B 133 soit 4 ha 42 a et 8 ca pour la période du 1<sup>er</sup>/04/2017 au 31/03/2023, FIXENT le montant du bail de chasse annuel à 3000 € (trois mille euros), AUTORISENT le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire relatif au présent dossier.**N°8 – NOUVEL EMPRUNT COURT TERME DE 300 000 EUROS SUR LE BUDGET EAU 2017**

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal la nécessité de réemprunter 300 000 (trois cents mille) euros pour pallier au retard de versement des acomptes de subventions de l'Agence de l'eau sur les dépenses liées aux travaux de raccordement à l'assainissement en domaine privé. Un court terme est préconisé par la banque plutôt qu'une ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer un contrat de prêt de court terme à compter du 27/03/2017 d'un montant total de 300 000 (trois cents mille) euros auprès du Crédit agricole dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

|   |   |
|---|---|
| Ligne de prêt                               | Emprunt   |
| Montant                                     | 300 000 €   |
| Durée                                       | 12 mois<br>Déblocage de 10% minimum dans les 3 mois suivant signature contrat   |
| Périodicité des échéances                   | Trimestrielle par débit d'office  |
| Taux fixe                                   | Taux 0,55%<br>Sans commission d'engagement ni de non utilisation<br>Frais de dossier 450 €<br>Différé d'amortissement permettant le paiement du capital à terme |
| Remboursement total du capital à l'échéance | Par débit d'office<br>Remboursement de fonds possible après dernier appel de fonds (délai 2 jours ouvrés mini) sans frais                                       |

**CONTRAT DE MAINTENANCE SUR LE LOGICIEL DE FACTURATION AFFOUAGE**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Proposition de l'office de tourisme intercommunal :** Des animations d'un soir (concerts, marché de produits régionaux) sont proposées par l'office du tourisme de la CCSA dans le cadre de l'opération « bistrots nomades » organisée cet été (du 21/07 au 25/08). 6 communes peuvent se porter volontaires. La commune doit mettre à dispo un terrain, l'alimentation électrique et fournit le repas des artistes. Le conseil municipal décide d'accepter cette proposition et charge le Maire de finaliser l'organisation.

**Réception des travaux de la salle des fêtes :** rien à signaler. La salle sera de nouveau disponible au public et aux associations dès le 1<sup>er</sup>/04/2017.

**Interdiction du désherbage par phytosanitaires dans les espaces publics depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 :** un mail de l'association APNEB interpelle la commune sur l'application dans la commune de cette interdiction. Le Maire fera une réponse à l'APNEB.

**Départ en retraite de l'agent technique en poste au 01/06/2017:** la demande de départ anticipée pour carrière longue a été acceptée. Le Maire et ses adjoints sont chargés de recruter un remplaçant pour le 1<sup>er</sup>/05/2017.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVÉE À 22H45****Ordre des délibérations prises :**

|   |   |
|---|---|
| 1 | Approbation des comptes de gestion 2016 des budgets commune et Eau/assainissement |
| 2 | Approbation des comptes administratifs 2016 budgets commune et Eau/assainissement |
| 3 | Affectation des résultats 2016 budgets commune et Eau/assainissement              |
| 4 | Vote des budgets 2017 Principal et annexe   |
| 5 | Vote des taux des 4 taxes locales 2017  |
| 6 | Indemnités des élus (mise à jour indice)  |
| 7 | Bail de chasse 2017 - 2023  |
| 8 | Nouvel emprunt court terme de 300 000 Budget Eau                                  |

|                         |        |                         |         |
|-------------------------|--------|-------------------------|---------|
| BOUROTTE Pierre         | absent | FAVOT Jean              |         |
| CHAVAGNAC Bruno         |        | GAMBA-PAILLERY Marielle |         |
| COUARD Christophe       |        | MONIOT Magali           | absente |
| DELAGNEAU Jean-Luc      |        | PAULMIER Bernard        |         |
| DELMOTTE BRETON Martine |        | REMOND Sylvie           |         |